



Pour vous rendre au S3 :
3 rue Guy de Gouyon du Verger
ARCUEIL 94.

- **RER B :** Arcueil-Cachan (voir plan ci-contre).
- **BUS :** lignes 187, 197 et 297. station Croix d'Arcueil.
- **ROUTE :** RN 20 stationnement possible aux alentours, gratuit mais disque obligatoire (zone verte avec stationnement par demie-journée de 9h à 14h et de 12h à 19h).

Modèle de lettre à recopier et à remettre à votre chef d'établissement avec le mandat syndical ci-dessous.

M ou Mme
Professeur au (nom de l'établissement)
A Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles
Sous couvert de Monsieur (ou Madame) le Proviseur (Principal) du lycée (collège)
A le

Monsieur le Recteur
J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une autorisation d'absence pour le mercredi 31 mai 06 après-midi conformément à la réglementation en vigueur sur les droits syndicaux (décret du 28 mai 1982).
Je suis en effet mandaté pour participer au secrétariat académique élargi du SNES.
Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de mes sentiments très respectueux.

Mandat syndical.

SNES
Section académique de Versailles
3 rue Guy de Gouyon du Verger
94112 Arcueil cedex

je soussigné Guy LEBESGUE, co-secrétaire général de la section académique de Versailles du SNES certifie que _____ est mandaté(e) pour participer au secrétariat académique élargi le mercredi 31 mai après-midi.

A Arcueil le 10 mai 2006.

Guy LEBESGUE

Inscription par courrier (adresse ci-dessus) ou fax : 01 41 24 80 62 ou par mail à s3ver@sned.edu